

30 novembre 2022

ÉVALUATION DE L'ACTION AU **SÉNÉGAL**

DE 7 ONGD LUXEMBOURGEOISES

RAPPORT D'ÉVALUATION DE TERRAIN POUR L'ONG **SOS VILLAGES
D'ENFANTS MONDE**



Synthèse



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Les constats et recommandations présentés dans ce rapport constituent le fruit de croisement des données et d'analyses triangulées au niveau de l'équipe d'évaluation. Ils reflètent la position de Prospective et Coopération et n'engagent en rien le MAEE ni les porteurs de projets objets de l'évaluation.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



A. CONCLUSIONS

L'action en faveur de la protection des enfants a progressé, surtout depuis l'entrée en vigueur de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant en 1989, malgré de multiples défis et des ressources relativement limitées.

Les efforts visant à renforcer la protection des enfants ont progressé par de nombreuses phases conceptuelles et pratiques au fil des ans. À l'instar de nombreux acteurs de la protection, **SOS VE a fait évoluer ses approches** dans le domaine de la protection de l'enfance **en passant de projets individuels de protection de l'enfance au renforcement des systèmes nationaux de protection de l'enfance**. Dans ce contexte, les budgets, les ressources humaines, la capacité des parties prenantes, les besoins multisectoriels constituent des défis quotidiens dans les efforts de renforcement de la protection de l'enfance. Face à ces défis, le **programme PACOPE IV a adopté les approches recommandées pour renforcer le système de protection de l'enfance**, en se concentrant sur les résultats pour les enfants et utilisant une approche systémique pour promouvoir le changement.

1. Le PACOPE utilise une approche contextualisée pour renforcer le système de protection de l'enfance, il prend en compte la complexité, les perspectives locales, et favorise les interconnexions des différents acteurs institutionnels et communautaires. Le programme se développe dans et avec le contexte plutôt que de le considérer comme une limitation fondamentale de la protection de l'enfance.

2. Il commence avec la prise en compte de la position centrale des enfants, des familles et des communautés et travaille à partir de là, plutôt que de commencer par des éléments formels prescrits pour ensuite tenter de les relier à la communauté.
3. Il essaie de mesurer de manière cohérente, claire et efficace le succès ultime des efforts du système de protection de l'enfance renforcé au niveau des résultats pour l'enfant.

De nombreux débats persistent au sein des acteurs de la protection sur les principes qui émergent de la pratique du renforcement de la protection de l'enfance et sur la meilleure façon de les appliquer. L'objectif de cette évaluation est avant tout de **stimuler la réflexion, la poursuite du dialogue et la recherche de solutions créatives** sur la meilleure façon d'améliorer la protection de l'enfance grâce à un système plus performant. Certaines conditions clés à considérer (non exhaustives) ont été regroupées pour inviter SOS VEM et SOS Villages enfants Sénégal à conforter les acquis et décider des solutions à diligenter.

En outre, **la prise en charge de l'employabilité des jeunes reste un défi majeur** pour tous les acteurs intervenant sur la problématique, État et acteurs de la FPT, secteur productif et financier. Ainsi, SOS devrait définir en amont son **positionnement stratégique et ses partenaires** à la fois institutionnels, privés et ONGD dans la chaîne de prise en charge de l'employabilité des jeunes.



De cette manière, **l'instauration d'un dialogue et d'un cadre partenarial avec le PIC IV et le MFPAI** devrait lui permettre de bénéficier de l'expertise déjà développée, d'une part, et d'élargir son champ de possibilités (intégrer les jeunes dans d'autres programmes financés par d'autres bailleurs – mutualisation de ressources – complémentarité...), d'autre part.

Nous pensons que **la plupart des limites et risques listés peuvent être résolus de manière incrémentale**, à l'exception des changements nécessaires pour améliorer l'identification des situations de VAEN et leur prise en charge, y compris les violences sexistes et basées sur le genre, en prenant en compte les aspects intergénérationnels et le rôle important des hommes et jeunes hommes à cet égard.

Avec la mobilisation et le renforcement d'environ 25 000 personnes et la collecte de nombreuses données (connaissances, évidences), PACOPE IV active 2 des trois leviers au niveau collectif, pour opérer un véritable changement pour les enfants et jeunes à risques ou victimes de violence, d'exploitation, d'abus et négligences.

Le troisième levier, le courage (vertu) existe au niveau individuel et PACOPE IV gagnerait à cultiver et valoriser cette vertu au niveau collectif, car il faut du courage et de la détermination pour briser le silence et passer à l'action même pour des professionnels de la protection de l'enfance.

B. BONNES PRATIQUES / LEÇONS PARTAGEABLES

Bonnes pratiques clés au sein des différentes composantes du programme PACOPE

POLITIQUE ET STRATÉGIE	TACTIQUES / OPÉRATIONS
<ul style="list-style-type: none"> • L1. L'intégration de la politique de « Sauvegarde de l'enfant » en interne, mais aussi auprès de l'ensemble des parties prenantes du programme : Comités communaux des enfants, clubs d'enfants, CQPE, CGDES / CGS / Associations de parents d'élèves, parents / Tuteurs bénéficiaires, des familles d'accueil et autres de la communauté, Des leaders communautaires et des groupes de femmes, comités départementaux de protection de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> • L2. Participation sociale articulation entre les pratiques institutionnelles et endogènes • L3. Représentation des enfants membres issus des clubs dans les autres structures du système de protection • L4. Mobilisation d'acteurs légitimés et reconnus par tous : les chefs de quartier et les marraines de quartier « Badjenu Gox ». • L5. Les AVECs en tant que levier du renforcement du capital social des femmes • L6. L'intégration de la composante assainissement et hygiène basée sur l'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté). • L7. La mobilisation de mentors issus du domaine de l'entrepreneuriat
PILOTAGE	MONITORING & ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • L8. Approche basée sur les résultats appropriée par tout le personnel, quelle que soit sa fonction • L9. Les analyses des parties prenantes clés en fonction des effets recherchés et le développement à venir de plans de gestion des parties prenantes plus stratégiques, pour optimiser les ressources investies et l'atteinte des résultats clés 	<ul style="list-style-type: none"> • L10. La méthode : <i>Outcomes Harvesting</i>, est une très bonne pratique pour identifier les conditions (interne et externe dans l'environnement du PACOPE IV) qui ont vraiment contribué, influencé les effets. Il serait intéressant d'actualiser la chaîne de résultats en complétant les conditions préalables au succès des effets attendus en lien avec le programme et aussi l'environnement qui influence le PACOPE (politique, économique, climatique, sociale, etc.)

BONNES PRATIQUES À PARTAGER ENTRE ONG ÉVALUÉES

ONGD LUXEMBOURGEOISE	PARTENAIRE D'EXÉCUTION / ZONES D'INTERVENTION	INTITULÉ DU PROJET	BONNES PRATIQUES / LEÇONS PARTAGEABLES
GUIDEN A SCOUTEN FIR ENG WELT	<p style="text-align: center;">Jeunesse et Développement JED</p> <p style="text-align: center;">Thies (Mboro / Diourbel)</p> <p style="text-align: center;">AC : 2022 - 2025</p>	<p style="text-align: center;">Projet d'appui à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'emploi des jeunes</p>	<p>D'un point de vue de la Protection de l'enfant</p> <p>Le JED a développé une expertise dans l'éducation inclusive des couches vulnérables (enfants en déperdition scolaire, enfants en situation d'handicap, talibés...) à travers son Centre de Ressources éducationnelles et de Protection des enfants (CREPE) et son projet Éclat (Être comme tous les autres et pour toujours) non financé par le Luxembourg, avec la participation et l'implication des communautés et des acteurs locaux. SOS VE à travers le PACOPE « souhaite renforcer ses compétences dans l'accompagnement des cibles spécifiques (enfants en situation d'handicap, talibés) ».</p> <p>JED comme SOS VE Sénégal, jouent un rôle de locomotive dans la dynamisation des CDPE de leurs zones et des acteurs communautaires tels que les CQPE pour SOS VE et les Comités de Veille et Protection (CVP) pour JED.</p> <p>D'un point de vue du Renforcement économique des familles</p> <p>SOS VE organise les tutrices des enfants en vulnérabilité autour des AGR et des AVEC. Le JED souhaite renforcer l'autonomisation des familles à travers les AGR et AVEC.</p> <p>D'un point de vue de l'Employabilité des jeunes</p> <p>JED comme SOS VE développent des synergies avec les ateliers dans le cadre de l'Apprentissage. Le JED a le CIFOPE pour la formation professionnelle et technique.</p> <p>Conclusions</p> <p>Un partage d'expérience et de bonnes pratiques permettraient aux 2 structures de trouver un cadre partenarial et d'élaborer des synergies d'actions dans les expertises développées de part et d'autre.</p>
FRÈRE DES HOMMES LUXEMBOURG	<p style="text-align: center;">Union interprofessionnelle des Agro Pasteurs de RAO - UIAPR</p> <p style="text-align: center;">AC : 2018 - 2022</p>	<p style="text-align: center;">Des acteurs de changement communautaire : penser global, agir local</p>	<p>D'un point de vue du Renforcement économique des familles</p> <p>L'UIAPR a développé une expertise dans l'autonomisation des familles et des jeunes notamment dans l'agri élevage, le maraichage entre autres. SOS village pourra apprendre de cette expertise pour diversifier son modèle de RE des familles</p> <p>D'un point de vue de l'Employabilité des jeunes</p> <p>L'UIAPR a développé une expertise dans l'employabilité et l'insertion des jeunes à travers son Centre de formation professionnelle et technique (incubateurs) et son modèle d'accompagnement à l'auto-emploi, notamment dans l'agri élevage, le maraichage (fermes pilotes).</p> <p>SOS VE Sénégal mise sur le partenariat et le mentorat pour accompagner l'employabilité et l'insertion des jeunes.</p> <p>Conclusions</p> <p>Un partage d'expérience et de bonnes pratiques permettraient aux 2 structures de trouver un cadre partenarial et d'élaborer des synergies d'actions dans les expertises développées de part et d'autre</p>

C. RECOMMANDATIONS

De nombreux débats persistent au sein des acteurs de la protection sur les principes qui émergent de la pratique du renforcement de la protection de l'enfance et sur la meilleure façon de les appliquer. L'objectif de cette évaluation est avant tout de stimuler la réflexion, la poursuite du dialogue et la recherche de solutions créatives sur la meilleure façon d'améliorer la protection de l'enfance grâce à un système plus performant. Les recommandations listées ci-dessous sont des invitations à réflexion et nous espérons qu'elles feront sens et donneront envie aux actrices et acteurs de passer à l'action.

	RECOMMANDATIONS	NIVEAU STRATÉGIQUE / OPÉRATIONNEL
COHÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier le positionnement stratégique de SOS VES dans la prise en charge de l'employabilité des jeunes : « faire faire » et mettre en place un fort dispositif de suivi évaluation ou être à la fois acteur sur des étapes et promouvoir le « faire faire » sur d'autres étapes. • Promouvoir un cadre de dialogue dans le cadre du PIC IV et/ou d'autres programmes, devra permettre à SOS VE Sénégal de s'appuyer sur des expertises développées par d'autres programmes dans les domaines en commun. • Plaidoyer pour rendre les collectivités locales acteurs de financement de la protection de l'enfance pour une pérennisation des actions du PACOPE. • Établir un cadre partenarial institutionnel avec le MFPAI pour mieux s'appuyer sur le dispositif de la FPT existant et d'être accompagné dans le cadre d'autres programmes financés par d'autres bailleurs. • Intégrer au niveau institutionnel l'approche Masculinité positive (et pas uniquement dans le programme) pour renforcer un environnement propice à la réduction des inégalités de genre (par l'exemple). • Mettre l'environnement au cœur de sa stratégie programmatique avec une perspective orientée sur l'impact positif (pour aller au-delà de la gestion des risques). • Alliance stratégique et pratique avec ENDA Sénégal et ECPAT LUX et France : au niveau des défis complexes et nécessaires à relever sur l'identification des cas de VAEN dont les VBG. • Créer une communauté de pratiques, pour de la recherche -action sur les bonnes pratiques, créer des solutions innovantes. • Codévelopper un système d'alerte précoce VAEN et recherche des cas proactive. • Intégrer une approche d'autoprotection²⁷ et VEAN avec tous les enfants bénéficiaires. 	Stratégique

27 <https://www.kidpower.org>

RECOMMANDATIONS		NIVEAU STRATÉGIQUE / OPÉRATIONNEL
EFFICIENCE	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un dispositif de soutien psychosocial aux agents des PACOPE dans le cadre de l'exercice de leur fonction. • Définir des seuils plafond de nombre de VAD en lien avec la taille de la famille et la gravité des vulnérabilités • Dématérialiser la collecte de données de terrain par les équipes des PACOPE, pour une meilleure efficacité (utilisation de tablettes pour les VAD, la gestion du budget familial...) la génération automatique des contrats d'engagement à partir des bases de données, etc...). • La finalisation du cadre de SE et son opérationnalisation avec un effectif dédié. • La prise en compte des améliorations souhaitées par le personnel de SOS VES 	Opérationnel
PROTECTION DE L'ENFANT : EFFETS 1-2-3-4-7	<ul style="list-style-type: none"> • Affiner l'analyse des parties prenantes en fonction des résultats / effets clés et une gestion plus stratégique des différentes parties prenantes pour booster les indicateurs de performance. • Améliorer la représentation inclusive et significative des enfants issus des familles bénéficiaires dans les structures du SPE appuyées et les conseils communaux. • Intégrer de manière transversale la gestion basée sur les résultats performance par tous les acteurs du SPE appuyés et formaliser les engagements dans une chaîne de résultats commune et dans les accords de partenariats. • Estimer le paquet minimum d'intervention (prévention et PEC) et son coût moyen et le « Budget sensible au genre et la protection de l'enfance²⁸ » dans Plans locaux de Développement des mairies, des CQPE et autres comités de protection. 	Opérationnel
ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE : EFFETS 5-6-8	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les synergies avec le système de protection sociale notamment pour les filets de protection. • Préciser les critères inclusifs et les niveaux de participation effective attendue des enfants. • Intégrer une approche d'autoprotection²⁹ et VEAN avec tous les enfants bénéficiaires. • Codévelopper un système d'alerte précoce VAEN et recherche des cas proactive. • Renforcer l'approche économique avec la clarification des coûts moyens des activités de protection pour guider les objectifs de revenus au niveau familial. • Évaluer les investissements nécessaires au regard des besoins des enfants handicapés et préciser qui prendra en charge les coûts. • Mener une recherche-action participative (RAP³⁰) pour mieux comprendre la charge physique et mentale des femmes et comment la réduire. • Innover en étudiant les initiatives prometteuses (économie de la régénération) qui répondent aux défis d'assainissement et écologiques avec des réponses à moindre coût. • Collecter et partager les évidences claires sur les progrès économiques des familles, leurs progrès relatifs aux pratiques de protection et les facteurs de corrélation entre ces 2 résultats clés. • Formaliser un guide pratique sur les modalités et bonnes pratiques de collecte d'informations pour augmenter la fiabilité, et assurer la sécurité pour tous. • Mener une réflexion sur l'utilisation des indicateurs de performance clé relatifs au VAEN par tous. 	Opérationnel

28 Participation citoyenne et contrôle citoyen du processus budgétaire national et local par les citoyens, dont les enfants.

29 <https://www.kidpower.org>

30 La recherche-action participative (RAP) est un moyen collaboratif de mener des recherches et de coproduire des connaissances en réunissant une série de parties prenantes autour d'un sujet concret et d'une ou plusieurs questions de recherche qui les concernent ou les affectent directement. La RAP est façonnée et menée par des personnes ayant un intérêt pour le sujet étudié et a pour objectif de déboucher sur une action, une innovation ou un changement concret par rapport au sujet exploré.

RECOMMANDATIONS		NIVEAU STRATÉGIQUE / OPÉRATIONNEL
EMPLOYABILITE DES JEUNES : EFFET 9	<ul style="list-style-type: none"> Offrir de nouvelles opportunités aux jeunes en ouvrant leur « champ des possibles », grâce à la mise en lien avec des modèles inspirants variés et connectés aux enjeux du développement des compétences du 21^{ème} siècle³¹. Le renforcement de l'option du « faire-faire » en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience d'acteurs déjà bien « établis » pour une mutualisation et une meilleure synergie tout en jouant le rôle de facilitateur au travers de conventions de partenariat basées sur une discrimination positive en faveur des jeunes en situation de perte ou à risque de perte de la prise en charge parentale. 	Opérationnel
GESTION DU PROGRAMME ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ÉQUIPES : EFFET 11	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer systématiquement la gestion basée sur les résultats dans tous les partenariats formels avec les parties prenantes clés du programme (familles, CPE, CQPE, CDE, AVEC, Services de référence, écoles, etc.). Conduire un audit en interne sur l'application effective de la politique de sauvegarde l'enfant et prévention harcèlement / exploit / abus sexuels. 	Opérationnel
DROITS DE L'HOMME	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les enfants bénéficiaires des familles sont bien représentés (vulnérabilités et capacités) au sein des organisations soutenues. Renforcer les activités d'<i>empowerment</i> et de self-protection des enfants au sein des familles. S'assurer du niveau de participation effective des enfants dans tous les processus décisionnels Intégrer au moins une pratique de protection en lien avec les loisirs, relative à l'article 31 de la Convention relative aux droits de l'enfant. 	Opérationnel
GENRE	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les perceptions et les blocages parmi toutes les parties prenantes clés au regard du genre. Mettre l'accent sur une approche qui stimule la responsabilité et valorise l'engagement des hommes : pères-tuteurs, autres hommes au sein de la communauté → Intégrer l'approche Masculinité positive de manière transversale. 	Opérationnel

31 Scott, Cynthia Luna, Les Apprentissages de demain 2 : quel type d'apprentissage pour le XXI^e siècle? https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf00000242996_fre#:~:text=La%20r%C3%A9solution%20de%20probl%C3%A8mes%2C%20la,du%20travail%20au%20XXIe%20si%C3%A8cle

RECOMMANDATIONS		NIVEAU STRATÉGIQUE / OPÉRATIONNEL
DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des opportunités en lien avec l'économie verte / l'économie circulaire / l'économie de la régénération (générer des impacts positifs). • Mettre l'environnement au cœur de sa stratégie programmatique en développant et ne faisant la promotion d'une approche écoresponsable (transport, gestion de projet, énergie, achats et services, etc.) avec une vision de la durabilité environnementale porteuse d'innovation dans les interventions au service des bénéficiaires et de l'environnement dans lequel ils vivent. 	Opérationnel
VIABILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des parties prenantes clés qui font vraiment la différence (valeur ajoutée) dans la multitude d'acteurs au sein du système. • Renforcer l'agilité / la résilience du système de protection pour faire face aux différents risques / chocs / crises. • Améliorer l'efficacité (y inclut le rapport avantages-coûts des services) du système de protection nationale en synergie avec le système de protection sociale, de santé, de l'éducation, de la formation, etc. • Porter la réflexion sur l'implication du secteur privé dans les problématiques de protection de l'enfance et à sa contribution dans l'autonomisation des communautés • Générer des évidences sur le bien-fondé économique de la protection de l'enfance. • Faciliter le suivi citoyen des budgets et des dépenses de protection de l'enfance. 	Opérationnel



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes



**PROSPECTIVE
COOPERATION**
laboratoire d'idées

PROSPECTIVE & COOPERATION

1, place Gabriel Péri – Vieux port
13001 MARSEILLE – FRANCE

contact@prospectivecooperation.org

T. +33 (0)6 84 31 24 54

prospectivecooperation.org

Association Coopérative loi 1901 – SIREN 791 758 956

Création graphique, conception et réalisation : Atelier ARC Design

Photos – 1^{re} couverture : Fillette Sénégal © CC Florent Mahiette_Flickr.fr ; Autres photos : © Prospective et Coopération